



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUIN 2025**

**Présents** : Yannick Guefveneu, Pascal Jabin, Marc Dogocho, Anne Posedel, Antoine Lefebvre, Marie Charlotte

**Absent** : Jérôme Beaumont, Franco Petraccia, Delphine Petraccia, Jean-Sébastien Mizzi

Le Conseil d'administration approuve le compte rendu du 24/02/25

### **1/ Journée du 22 juin :**

Yannick Guefveneu présente les animations prévues et celle annulée :

- Le 5 km sur route est annulé faute de suffisamment de signaleurs, Yannick ne souhaitant pas prendre le risque d'envoyer une fausse liste à la Préfecture. Il souligne en effet la difficulté, désormais, de « tricher » un peu sur les dates car tout se fait de façon informatisée et le dossier de demande est bien bordé.

Yannick nous fait part de sa grande déception face au peu d'investissement des adhérents et des membres du Conseil d'administration notamment, car il n'a reçu que très peu (voire pas) de réponse à ses différents mails. Il en vient donc à se demander si l'orientation qu'il a commencé à donner au club est la bonne par rapport au souhait des adhérents et du Conseil d'administration.

L'annulation de cette course est d'autant plus dommage qu'une subvention de 1500 € était acquise via la Politique de la Ville. Qu'en sera-t-il avec l'annulation de la course ? Yannick explique également que, pour labelliser la course, il fallait un juge arbitre officiel, des contrôleurs anti-dopage (qui ont suivi une formation adaptée) et des motards pour ouvrir la course. Tous ces gens étaient disponibles et présents. Cette première édition aurait dû servir de test pour la labellisation.

Point positif : le parcours a été mesuré officiellement et reste valable pour 5 ans. Marc propose alors, s'il est décidé de faire cette course l'an prochain, de s'y prendre plus tôt et de désigner des responsables par thème. Marie Chacha souligne également le choix de la date : en juin, il y a déjà beaucoup de courses et de manifestations diverses pour les familles (communions, kermesses...)

**Yannick clôt le sujet en exprimant se questionnant sur son envie de ne pas briguer un nouveau mandat de président lors de la prochaine Assemblée Générale.**

- Le semi-marathon par équipe : à ce jour, 4 équipes sont inscrites. Il est donc urgent de refaire de la pub via les réseaux sociaux notamment. Une ou plusieurs équipes

peuvent être inscrites pour le club. Yannick souligne qu'il risque d'y avoir un problème de matériel car c'est le lendemain de la fête de la musique.

Pour la buvette, contacter les personnes habituelles via Antoine, Pascal et Franco.

Le balisage se fera tôt le matin (appel aux volontaires) et Marc se charge de récupérer l'Arche de départ/Arrivée aux Foulées.

Les dossards sont offerts par les Foulées.

- Une équipe Femme et homme peuvent être constituer par le club.

## **2 / Bilan des subventions :**

La demande totale s'élève à 28 000 € dont 10 000 € pour la cage de lancer. Elles se répartissent comme suit :

- 7500 € de la mairie, versés en juin
- 711 € du Comité départemental pour l'achat de matériel (à hauteur de 50%)
- 700 € du Comité départemental pour Handisport (350 € déjà versés plus 350 € versés sur compte-rendu financier)
- 1395 € de retour sur les Passeports
- En demande : 1500 € au titre des PSF (projets sportifs fédéraux), 1500 € au titre du FDVA (Fonds de développement pour la vie Associative) et 3000 € dans le cadre de la politique de la ville ?

Yannick rappelle la collecte de bouchons en plastiques pour l'handisport, à remettre en août. En échange des bouchons plastique, le club peut avoir une facture d'achat de matériel rembourser.

Une subvention pourrait également être touchée du Conseil départementale de l'Oise pour la qualification aux Championnats de France de Trail (remboursement d'une partie des frais de transport et d'hébergement). La question se pose toutefois sur le terme « d'équipe qualifiée ».

## **3/ Dates importantes :**

- L'Assemblée Générale aura lieu le 10 octobre à 18h30 au centre Socio culturel. A confirmer avec un repas ensuite.

Qui récompenser ? En plus des récompenses traditionnelles des résultats sportifs, on peut prévoir de distinguer également les qualifiés aux Championnats de France, Laurine Letellier qui a réalisé cette année un Grand Chelem (Qualif 5 km, 10 km, semi-marathon et marathon), Pascal Jabin pour ses performances et Yannick propose également un « coup de cœur » pour une personne particulière. L'idée est actée : à proposer des personnes susceptibles d'être distinguées ainsi.

- Le Clermont trail : la date est déjà réservée pour le 7 février à la salle Pommery. La salle est d'ailleurs déjà réservée pour le club tous les 1<sup>er</sup>s week-ends de février.

## **4/ Calendrier des courses :**

Yannick propose le même que l'an passé avec peut-être des ajustements selon les souhaits des coureurs.

## **5/ Forum des associations :**

Il aura lieu cette année le 6 septembre avec diverses animations au stade : marche nordique, Kinder athlé et de la piste.

## 6/ Divers :

- Le Club a participé au Parcours du Cœur. Yannick a rencontré une personne susceptible d'être bénévole (à recontacter en cas de besoin). L'association « En avant, un quartier pour tous » du Quartier des sables est également à recontacter.
- Le meeting Charlety : le club dispose de 20 places adultes et 10 enfants pour un montant de 200 €. Il n'y avait que 3 adultes et 3 enfants intéressés cette année. Le club a réussi à compléter en parlant aux clubs voisins, notamment Cauffry qui a fini de remplir l'effectif et a payé le bus en échange. La question se pose donc de savoir s'il faut maintenir cette sortie ou pas et, si oui, de le noter dans le calendrier des courses, par exemple, pour plus de visibilité.
- Au niveau matériel, il reste les haies à acheter pour les compétitions et une nouvelle tente au couleur du club. Yannick G. évoque la possibilité de retarder ces achats et de privilégier l'augmentation des fonds propre du club.
- Nous avons mis une annonce sur le bon coin pour la vente des haies d'entraînements. Il reste les chariots plateaux à mettre.
- Nous avons commandé des maillots trail. Le prix est un peu élevé (48<sup>euro</sup>). Devons-nous les offrir en récompenses, les vendre ?
- Pour l'année prochaine, il faudrait désigner une personne responsable par événement.
- Pour l'année prochaine, il faudrait se préparer plus tôt dans l'année pour les Championnats de France Interclub. Au moins, pour éviter des zéros dans certaines disciplines. Nous rappelons que nous avons fait 2ème de notre poule.
- Faut-il inclure les événements sur le calendrier des courses ou créer un sommaire sur le site internet du club ?
- Il faut préparer et alerter sur la possibilité des pré-inscriptions. Il faut prévoir également des jours de permanence pour les inscriptions.
- Le prix de la licence FFH proposé par le club est à revoir.

La séance est levée à 21h30.

Le président

Yannick GUEFVENEU



